

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 45 (1948)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

SOMMAIRE. — Nécrologies, Edgar Morel, Eric Bionda. — Lettre ouverte. — Hommage à notre ancien rédacteur, *A. Valet*. — Assemblée des délégués. — Suppression du rationnement du sucre, *L. Gapany*. — Assurance vols et déprédations. — Aux collaborateurs du « Bulletin ». — Société romande d'apiculture, *O. Niquille*. — Conseils aux débutants, *M. Soavi*. — La pastille lumineuse, *Erminio Leporati*. — Echos de partout, *P. Zimmermann*. — Le miel. — Pesées de ruches. — Stations d'observations. — Communications des stations, *J. Walther*. — Description de la ruche, D.-T. L. Mages. — Abeilles « dirigées », *Dr A. C. Breycha Vauthier*. — Nouvelles des sections.



† Edgar MOREL, Crémines

C'est à la fleur de l'âge, il n'avait que 34 ans, et où un bel avenir s'ouvrait devant lui, que M. Edgar Morel nous quitte pour un monde meilleur.

Malade pendant de longs mois, il a lutté vaillamment, et n'a cessé malgré ses souffrances d'être optimiste, de garder une sérénité constante.

Edgar Morel était une belle nature, homme de valeur, artiste dans son métier de mécanicien, il savait donner à tout ce qu'il faisait le fini, la précision qu'il convient.

Ces belles qualités, on les trouvait aussi chez l'apiculteur. Son rucher d'une quarantaine de ruches, construit de ses propres mains, est un modèle du genre. Apiculteur de valeur, très simple

et surtout modeste, il se faisait un plaisir de faire connaître les résultats de ses expériences à ses amis. Fidèle aux réunions apicoles, jusqu'au moment où la maladie l'immobilisa, il savait par ses judicieux conseils s'attirer la sympathie des jeunes et l'estime des plus anciens. La société perd en lui un membre fidèle.

Nous présentons à sa chère épouse, si dévouée durant sa longue maladie, à tous ceux qui le pleurent, l'expression de notre douloureuse sympathie.

B. C.

† Eric BIONDA

1902-1947

C'est en 1946 que fut fondé, par cet homme de bon sens, au dévouement sans précédent, la Société « L'amicale », groupant les apiculteurs de la région de Boudry. Hélas, une grave maladie l'enleva brusquement à l'affection des siens.

Privé d'un fidèle et grand collaborateur, nous nous devons de présenter à sa famille toute notre sympathie et conserverons de lui le souvenir d'un homme droit et intègre.

Lettre ouverte

Bellinzona, 7 février 1948.

A la Société romande d'apiculture

Monsieur le président et messieurs,

En recevant le *Bulletin* de février, nous apprenons avec une douloureuse surprise le décès de votre bien-aimé rédacteur, M. F. Schumacher.

Nous nous joignons à vous, au comité et à tous les apiculteurs romands pour participer à votre deuil et nous vous présentons nos sentiments de bien sincères condoléances. Le défunt, praticien distingué, technicien, vulgarisateur des questions apicoles, esprit généreux, et courtois, mérite la gratitude de tous les apiculteurs de notre chère patrie.

Puisse son œuvre, grande, sage, bienfaisante, contribuer au développement de l'apiculture suisse.

Du cher disparu, nous garderons un souvenir ému.

Agréez, Messieurs et chers collègues, nos cordiales salutations.

Société tessinoise d'apiculture.

Hommage à notre ancien rédacteur F. Schumacher

Une page s'est tournée, Schumacher n'est plus. Il y a 33 ans, lorsque le pasteur-apiculteur de Daillens fut invité à collaborer à la rédaction du *Bulletin* de la SAR, il ne se doutait pas qu'il y

consacrerait une carrière. Trente-trois ans, dis-je, et une carrière dignement et utilement remplie.

En 1915, son prédécesseur, U. Gubler, que l'âge et la maladie obligèrent à poser les armes, frappa à plusieurs portes, sans succès du reste; partout il reçut la même réponse : « Je suis incompetent. » Lorsqu'il s'adressa au pasteur Schumacher, il fut accueilli de la même façon. Pressé, sollicité, il finit pourtant par accepter. Il essaya, prépara d'abord, mois après mois, « les Conseils aux débutants » ; puis il fut chargé de la rédaction du *Bulletin*. Il poursuivit, vous le savez, avec combien de distinction, le travail que Gubler avait assumé dès la fondation du *Bulletin* de la Romande.

Rappelant l'activité du vénéré maître, il disait, rapport à ses Conseils aux débutants : « Quels trésors d'expérience, quelle jeunesse de cœur, quelle inlassable persévérance n'a-t-il pas fallu pour assurer pendant vingt ans ce travail difficile de condenser en quelques lignes les travaux de chaque mois. »

Schumacher, pendant 32 ans, ne les a-t-il pas donnés ces conseils et avec quelle habileté ! Lui aussi a été jeune, riche, inlassable. Grâce à son labeur, à son amour pour l'abeille, il a dignement suivi le chemin de ses maîtres. Le *Bulletin*, son Bulletin, il l'a maintenu, non seulement cela, il l'a agrandi, élevé pour le développement et l'honneur de l'apiculture romande.

Il a su s'entourer de collaborateurs nombreux et fidèles. Il dut parfois leur rappeler la promesse, mais jamais en vain.

Quelle est la section d'apiculture qui n'a pas eu un jour, un dimanche, le plaisir, l'honneur de sa visite ? On aimait à entendre ce conférencier à la voix chaude, sympathique. Pendant de nombreuses années elle a parlé cette voix, elle a contribué à faire aimer l'abeille. Perdue depuis plusieurs années à la suite d'une opération chirurgicale, il lui restait la plume : plume aimée de tous les lecteurs du *Bulletin*, plume vivante, alerte, délicate, courtoise.

Schumacher n'est plus, sa voix s'est éteinte à jamais ; sa plume ne tracera plus sur le papier avec l'autorité que nous lui envions, renseignements et conseils. Mais son œuvre demeurera par le *Bulletin* de la Romande.

Schumacher disparu, la Romande perd son âme. Oui, n'est-il pas vrai ? On pouvait ignorer le comité, mais personne n'ignorait Schumacher. Il porta le fardeau d'administrateur, de rédacteur, de caissier, de bibliothécaire, de correspondant et que sais-je encore ?

Pourquoi ? Nous savions que ses larges épaules étaient solides et que l'homme était dévoué. Malheureusement, il nous a quitté pour un monde meilleur. Voilà. Aujourd'hui, sans transition, sans

préparation, il s'agit de poursuivre l'œuvre qu'il a si bien su mener à chef.

Apiculteurs, le souvenir de ce digne serviteur demeurera vivant. Schumacher a bien mérité de sa patrie vaudoise et de sa seconde patrie, la Société romande qu'il chérissait. *A. Valet.*

Société romande d'apiculture

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

le samedi 13 mars 1948, à 10 heures précises, à la Salle du Cercle démocratique, Café Vaudois, Place de la Riponne 1, à Lausanne.
Entrée rue Valentin 2. (de la gare centrale, autobus No 1, 2 et 6.

Ordre du jour :

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs.
2. Désignation des scrutateurs.
3. Rapport du président.
4. Finances :
 - a) Rapport de la Société fiduciaire sur l'exercice 1947 ;
 - b) Rapport de la commission de vérification ;
 - c) Budget 1948 ;
 - d) Nomination des sections vérificatrices pour 1948.
- 4 bis Admission de la Section « Vallée de Joux ».
5. Adoption des rapports présentés et de ceux publiés par le *Bulletin*.
6. Nominations statutaires de trois membres sortant du comité et rééligibles : MM. l'abbé L. Gapany, président, O. Niquille et A. Valet.
Les sections vaudoises doivent en outre présenter un candidat en remplacement de M. Schumacher, décédé.
7. Fixation de la cotisation pour 1949. Le comité propose de la maintenir à fr. 7.—.
8. Tirage au sort de la circonscription concours de ruchers 1948.
9. Attribution du cours de montagne 1948.
10. Fête de la Romande 1948.
11. Activité 1948.
12. Propositions des sections présentées dans les délais statutaires.
13. Divers et propositions individuelles.
14. Conférence de M. le professeur J. de Beaumont, sur « Le langage des abeilles ».

A 13 h., repas au même local. Prix fr. 6.— sans vin. Le service est à la charge de la caisse centrale. (Coupons de pain).

Au dessert, remise des souvenirs aux membres vétérans ; le dîner leur est offert par la caisse centrale.

MM. les délégués voudront bien remplir le bulletin à détacher de leur feuille de convocation et le remettre en entrant dans la salle à M. Ch. Thiébaud.

L'assemblée commencera à 10 heures précises, de façon que la partie administrative soit terminée à 12 heures pour permettre la conférence.

Le comité.

Suppression du rationnement du sucre

Telle était l'heureuse nouvelle apportée par la radio au peuple suisse le soir du 3 février.

Les apiculteurs n'ont pas été les derniers à se réjouir en apprenant cette bonne nouvelle.

Pourquoi pas plus tôt, dirent les uns ? Mais tout simplement parce que nos stocks de sucre importé étant complètement épuisés, la Suisse devait se réapprovisionner à l'étranger, mais personne n'ignore combien grandes étaient les difficultés d'achat et de transport en ces jours d'après guerre. D'ailleurs, il fallait aller au plus pressé, soit secourir les populations qui se trouvaient dans le dénuement le plus complet et qui mouraient de faim.

Toutefois, grâce à la diligence de nos autorités fédérales, les denrées alimentaires qui nous faisaient défaut ont pu rentrer peu à peu en Suisse et permettre de supprimer l'une après l'autre les cartes de rationnement.

Mais, nous apiculteurs, nous serions injustes, si nous ne songions pas à adresser nos sincères remerciements aux autorités fédérales pour la grande prévoyance dont elles ont fait preuve en 1939, en stockant d'importantes quantités de marchandises. Si ces sages mesures n'avaient pas été prises en temps opportun, c'eût été pour la Suisse aussi la grande misère, la famine.

Pendant ces neuf années de rationnement, l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation a eu pitié des apiculteurs, ou plutôt de leurs abeilles. On a compris en haut lieu qu'il convenait de sauver d'une triste mort nos chères abeilles qui voulaient, elles aussi, contribuer, selon leurs possibilités, à ravitailler le pays par les produits du rucher et de nos vergers.

Grâce donc à la bienveillance et à la sage compréhension de l'O.G.A. et de M. Meyer-Tzaut en particulier, grâce également aux nombreuses démarches des dirigeants des sociétés alémanique et vaudoise, tout spécialement de nos chers amis MM. Dr Morgenthaler et Lehmann, des attributions de sucre nous ont été régulièrement accordées neuf années durant. Ainsi nos ruchers ont été sauvés et n'ont pas subi le triste sort de ceux de nos pays voisins ravagés par la guerre.

Au nom de notre comité central, ainsi qu'au nom de tous les apiculteurs romands, nous tenons à réitérer nos sentiments sin-

cères de vive reconnaissance à tous ceux qui ont si largement contribué au bien de l'apiculture suisse pendant les longues années de cette guerre dévastatrice.

L. Gapany, prés.

Assurance vols et déprédations en 1947

Les nombreux vols et déprédations commis dans les ruchers (de ruches, ruchettes, reines, parties de ruches, matériel) au cours de ces dernières années ont inquiété le comité de la SAR. La caisse pourrait-elle toujours faire face à ses obligations si cela devait continuer, quoique les indemnités versées fussent modestes, parfois insuffisantes, comparativement à l'évaluation des dégâts ?

Telle était la question. Les propositions de modification de nos statuts de l'assurance vols et déprédations ayant été admises à l'assemblée des délégués du 8 mars 1947, les nouveaux statuts sont entrés en vigueur le 1er janvier 1948. Le *Bulletin* de février dernier a donné des précisions à ce sujet. Nous souhaitons que les nouvelles conditions, tant les primes, surprimes, que les tarifs d'indemnités permettront de donner satisfaction aux apiculteurs qui seraient victimes de vols et déprédations. Nous attirons encore l'attention de ceux qui n'ont pas encore versé les surprimes prévues pour les ruchers de plus de 10 colonies, de faire le versement sans tarder, car ils seraient taxés, en cas de sinistre, selon le principe de la sous-assurance.

Chaque année, nous recevons des demandes d'indemnités pour des incendies de ruchers ; nous rappelons que notre assurance ne couvre pas les dégâts causés par le feu.

Il est loisible et même recommandable à ceux qui possèdent des pavillons, abris ou constructions de les assurer contre l'incendie.

En 1947, les vols ont été moins nombreux et en général de peu d'importance, tant mieux.

Sur 16 cas qui nous furent signalés, 10 ont été réglés conformément aux statuts ; 2 ont été repoussés, les dégâts n'ont pu être reconnus dans les délais prévus ; 2 sinistres occasionnés par des tiers connus et solvables, n'ont pas été pris en considération ainsi que 2 incendies de ruchers. Il est regrettable pour ces deux derniers, que les apiculteurs n'aient eu la prévoyance d'assurer leurs ruchers contre l'incendie. Dès maintenant, le caissier assurance vols et déprédations donnera chaque année un état de la caisse.

Le nouveau préposé désigné par le comité est M. Paul Meunier, à Martigny-Bourg.

Le préposé.

Aux collaborateurs du „Bulletin“

La mort subite de notre rédacteur a posé un problème épineux, délicat, celui de son remplacement. Il a fallu faire vite ; nous n'avions pas le choix. La solution donnée sera-t-elle heureuse ?

Il serait téméraire de l'affirmer et le comité de la Romande eut agi plus sagement s'il y avait songé plus tôt, car le problème devait se poser une fois.

Celui qui a été chargé, du moins pour le moment, de reprendre cette lourde tâche, la rédaction, fait appel à l'amitié qui doit unir les apiculteurs, à leur collaboration et davantage encore à leur indulgence. Que ceux qui ont été les fidèles collaborateurs de notre rédacteur défunt en soient remerciés bien sincèrement. Il vous aurait dit sa reconnaissance lui-même s'il avait pu prévoir son départ.

Chers lecteurs et collaborateurs, le *Bulletin* de la SAR est la chose de chacun de vous ; nous savons que vous l'aimez, que vous l'appréciez et l'attendez mois après mois avec impatience ; aussi, pour qu'il continue à poursuivre son but, celui du développement de l'apiculture en terre romande, il a besoin de forces nouvelles puisqu'il en a perdu, il fait appel à votre aide : apportez-lui de nouveaux abonnés d'abord et votre collaboration ensuite.

Ne conservez pas pour vous votre savoir, votre expérience. N'oubliez pas que si l'apiculture a fait quelques progrès, si elle est pratiquée avec plus d'intérêt, c'est grâce à des hommes désintéressés qui ne se sont pas contentés d'observer les mœurs des abeilles, d'améliorer leurs méthodes et leur matériel, mais qui ont fait connaître largement les résultats de leurs efforts.

Collaborateurs, adressez-nous donc vos conseils, vos observations, vos tours de mains, vos découvertes, vos moyens employés pour éviter les difficultés, les maladies, le *Bulletin* a besoin de vous. Cherchez pour le rédacteur des forces nouvelles, dévouées, inconnues peut-être, mais prêtes à rendre service, des amis de la nature et des saines distractions. Merci d'avance.

Avec votre aide, nous nous montrerons dignes des maîtres qui nous ont instruits. L'exemple, les abeilles ne nous le donnent-elles pas, elles qui, avec dévouement, abnégation, travaillent sans cesse et en commun pour le bien, la prospérité de toute la colonie ?

Enfin, apiculteurs des pays étrangers, gardez-nous votre amitié, vos lumières. Les relations cordiales que vous avez entretenues avec notre regretté Schumacher, nous désirons qu'elles se maintiennent, qu'elles se développent encore pour la prospérité de l'apiculture.

Notre *Bulletin* est notre jardin et notre volonté en est le jardinier.

Voulons-nous y cultiver de l'ivraie ou du bon grain, le stériliser par la paresse ou le fertiliser par le travail ?

Apiculteurs romands, songez au travail que demande notre jardin, afin qu'il s'y épanouissent de belles fleurs et qu'il y mûrissent de bons fruits.

Pensée de Henry Bordeaux

« Ce que j'admire le plus chez l'abeille, ce n'est ni sa beauté qui la rend semblable à un bijou dans l'air bleu, ni son activité jamais lasse, ni l'instinct sûr qui la conduit au cœur des fleurs les plus parfumées, c'est son oubli d'elle-même ; elle se donne tout entière à une œuvre dont elle ne jouira pas. Ainsi devons-nous travailler à ce qui nous doit dépasser et trouver notre joie dans l'effort et le don de soi. »

La rédaction.

Société romande d'apiculture

*Procès-verbal de la séance du comité central, tenue à Lausanne
le 21 janvier 1948*

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de M. l'abbé L. Gapany, président.

Membres du comité présents au complet.

Les membres du comité central apprennent avec une douloureuse surprise, le décès subit de leur cher collègue F. Schumacher, survenu dans la soirée du 19 janvier.

Suivant le vœu formel du défunt, il ne sera pas rendu d'honneur, pas fait de discours et pas de fleurs. Les personnes qui désirent témoigner leur sympathie par l'envoi de fleurs habituelles, sont priées d'adresser la valeur de celles-ci à l'orphelinat de Penthaz ; œuvre que notre collègue affectionnait tout particulièrement. (Le C. C. décida d'envoyer à cet établissement la somme de fr. 100.—.)

Le départ pour l'au-delà de notre cher ami Schumacher, laissera un grand vide au comité.

Doué d'une très grande capacité de travail, ordonné, minutieux, ne laissant jamais rien en retard, il alliait à un grand savoir, une modestie exemplaire.

Il était l'homme de toutes les initiatives, même les plus hardies, mais toujours heureuses, ne montrant aucun ennui si une nouvelle tâche lui incombait, augmentant encore son énorme labeur de tous les jours.

La réédition, sous une forme nouvelle, de la « Conduite du rucher », qu'il n'a pu achever, lui a causé un surcroît de travail, dont seuls les initiés peuvent se faire une idée. La mise au point de cet ouvrage l'avait beaucoup fatigué.

Il se réjouissait de la prochaine assemblée des délégués, car il devait recevoir, à cette occasion, le plat dédié accordé aux membres vétérans ayant 50 ans de sociétariat. Dieu en a décidé autrement, que sa volonté soit faite.

Nous réitérons à la famille endeuillée toute la sympathie des membres du C. C., et l'expression de nos respectueuses et sincères condoléances. Nous présentons plus spécialement à sa veuve, qui lui fut toujours une collaboratrice active, une aide précieuse et une compagne dévouée, l'assurance que le souvenir de notre ami Schumacher restera gravé dans la mémoire et dans le cœur de chacun.

Assemblée des délégués. — La prochaine A. D. est fixée au samedi 13 mars 1948. A l'avenir, cette assemblée aura lieu à une date fixe, soit le deuxième samedi de mars.

Sociétaires. — Soavi annonce 6248 membres à ce jour.

Répartition des charges du C. C. — La bibliothèque est attribuée à J. Dietrich à Fribourg. Le service de celle-ci est suspendu jusqu'à nouvel avis.

La rédaction du *Bulletin* est confiée à A. Valet, à Morges.

Correspondance. — M. Th. Muller, à St-Aubin, section Béroche, de-

mande au nom de la Fédération neuchâteloise, une subvention à l'occasion d'une grande exposition d'agriculture, d'apiculture, de viticulture, du commerce et de l'industrie, prévue en l'honneur du centenaire.

Le thème de l'exposition d'apiculture sera : « Rucher 1848 et rucher 1948 », avec matériel et description du développement pendant ces cent années.

Pour tenir compte des circonstances exceptionnelles exposées, le C. C. décide d'accorder une subvention pouvant aller jusqu'à fr. 400.— payable sur le vu des comptes détaillés auxquels cette manifestation aura donné lieu.

2. La Section des Alpes, par lettres des 30 et 31 décembre 1947, félicite d'abord le comité pour avoir remis la vérification de la comptabilité à une fiduciaire authentique reconnue, puis elle fait toutes réserves concernant l'assurance vols et déprédations, dont le paiement des surprimes n'a pas encore, au 31 décembre 1947, été mis au point.

3. La Fédération romande des sociétés d'agriculture informe que les subsides de la Confédération ayant été suspendus, il ne pourra plus être accordé de subventions pour les cours et conférences. Les demandes de ce genre doivent en conséquence être adressées, dorénavant, *aux cantons respectifs* et non plus à la Romande.

Comptes de 1946. — M. Duruz, de la Société fiduciaire « Mandataria », remet la déclaration suivante :

« Répondant à la demande du comité de la S. A. R., je confirme volontiers :

1. « que j'ai constaté dans la comptabilité de votre société, en date du 8 mars 1946, le remboursement de l'hypothèque au montant de fr. 12,000.— que vous possédiez contre M. Schumacher, à St-Sulpice, par fr. 11,994.—, virement du Crédit Foncier Vaudois, d'ordre de M. Rattaz, notaire à Morges, sur compte de dépôt livret 14676 de la Caisse d'épargne et de crédit, Lausanne. Le solde, soit fr. 6.—, a fait l'objet d'un versement direct de M. Schumacher ;
2. « que le poste « réserve pour station d'observation » au montant de fr. 10,000.— n'a pas fait l'objet d'une soustraction de cette réserve, mais que ce montant a été logiquement ajouté au capital de la Société. En effet, cette réserve avait été constituée par diminution du capital et sans contre-partie à l'actif. Du moment que les frais pour « stations d'observations » ont été régulièrement chargés chaque année au compte frais d'administration, ce poste « réserve » devenait sans objet et il était indiqué de le réincorporer au capital.

Signé : *Jean-A. Duruz.* »

Comptes de 1947. — M. Duruz lit le rapport de révision et donne connaissance du compte de Profits et pertes et du Bilan de la S. A. R. pendant l'exercice 1947. Le président le remercie chaleureusement pour l'important travail effectué.

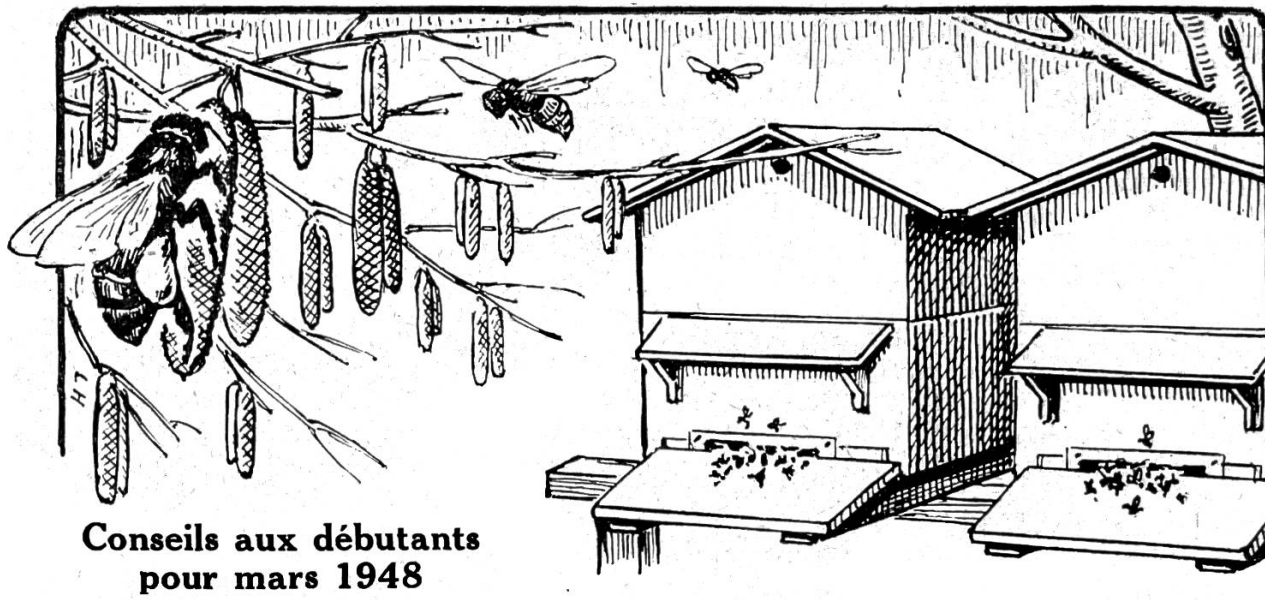
Assurance vol et déprédations. — Plusieurs cas sont examinés par le C. C. et réglés conformément aux statuts.

La demande d'indemnité pour l'incendie survenu l'hiver 1946-1947 au rucher-pavillon de M. Marcel Vuillème, à la Chaux-de-Fonds, ne peut pas être prise en considération, l'art 2 lettre e des statuts excluant formellement l'incendie de l'assurance. Les ruchers-pavillons et les maisonnettes renfermant le matériel apicole, doivent être assurés auprès d'une compagnie d'assurance. Les primes sont si minimes que l'on a peine à comprendre que ces habitations ne soient si souvent pas assurées.

Le fonds « Entraide », constitué par des dons spéciaux et non par des cotisations des sociétaires, a une toute autre destination et ne peut pas s'appliquer au cas en question.

Séance levée à 16 heures.

Le secrétaire : *O. Niquille.*



Conseils aux débutants pour mars 1948

Encore un hiver qui s'oublie. Dans les jardins, perce-neige, éranthes, nivéoles, violettes même et crocus s'épanouissent dans toute leur splendeur. Rarement les jasmins ont eu une floraison si abondante. Saules marsaults et noisetiers ont allongé leurs chatons, mis pollen et suc à nu et, pendant les superbes journées de la mi-février, c'était plaisir que de voir nos actives avettes rentrer au bercail porteuses de larges et bouffantes culottes. Déjà nous pensions que cette année, exceptionnellement, nos abeilles pourraient profiter de la floraison de ces arbustes. Erreur, la bise et le froid sont venus interrompre cette intéressante récolte, et si ce temps persiste, comme bien souvent, les chatons seront fanés sans profit pour nos ruchées.

Mais mars nous apportera certainement de belles et chaudes journées. Nous assisterons alors avec joie et impatience à cette vraie résurrection de nos colonies, à cette reprise d'activité. En effet, les nuits moins froides, les jours plus chauds et surtout plus longs vont permettre à nos ouvrières de sortir, vers la fin du mois, presque chaque jour. Le besoin d'eau, si grand à cette saison, poussera même les plus braves, les plus courageuses à se glisser hors de la ruche par temps trop frais et souvent, prises dans un courant glacé, ces vaillantes ouvrières tomberont frigorifiées et ne rentreront plus à la ruche. Au printemps, l'apiculteur peut sauver la vie à bon nombre de ses amies en leur mettant, dans un endroit abrité et facilement accessible, de l'eau à disposition. Si les nourrisseurs, ce qui n'est pas indiqué, passent l'hiver sur les ruchées, on peut donner de temps à autre un peu d'eau légèrement miellée à chaque colonie. Attention cependant quelle soit rapidement emmagasinée, sinon elle peut devenir putride et par là nocive. Le mieux est encore l'aménagement d'abreuvoirs à proximité immédiate des ruches. On reproche à ces derniers, en cas de maladie, de faciliter la contagion et même d'être les principaux agents

propagateurs. Accordons que ce lieu de rendez-vous, ces « pintes » communales peuvent concourir au développement et à l'extension des maladies. Mais quand il y a fièvre aphteuse, l'autorité prend des mesures; interdit les rassemblements; ferme églises, écoles, auberges. L'apiculteur ne peut-il, lui aussi, enlever les buffets-bar qu'il avait aménagés et du même coup supprimer les rassemblements. Pour que les abreuvoirs remplissent convenablement leur but, il faut qu'ils soient munis de flotteurs ou de mousse afin de permettre aux abeilles de pomper en toute sécurité l'eau mise à disposition. Et puis, un peu de propreté ne gêne pas. Lavons-les de temps à autre, changeons mousse et eau. Les risques de contagion seront presque inexistants et vous sauverez la vie à un grand nombre de vos abeilles qui ne seront plus plaquées au sol par le froid ou emportées par l'eau glacée du ruisseau voisin.

En mars, il devient facile de se rendre compte de la vitalité de nos colonies. Tout en jouissant d'un bon soleil, une petite station devant les trous de vol est fort instructive. Quelle joie, mon cher débutant, que ce contact avec nos amies. Notons nos observations que nous contrôlerons lors des visites prochaines. Quelle satisfaction d'avoir vu juste, d'avoir découvert l'orpheline, la bourdonneuse, de reconnaître aussi celle d'entre nos ruches qui marchent bien, qui vont, si le temps est favorable, remplir de gros et lourds bidons.

Au printemps, le premier travail de l'apiculteur, au rucher, devrait être l'utilisation des abeilles orphelines ou de celles dont la reine est bourdonneuse. Ces colonies anormales se comportent généralement mal; en cas de pillage, elles se défendent très peu ou pas du tout, et sont cause souvent d'une effervescence qui nuit toujours à un développement normal du rucher. Leurs abeilles déforment peu à peu les cadres, transforment les cellules du centre en berceaux pour mâles, à moins que ce ne soit les pillardes qui, forçant la garde, les rongent et les rendent à tout jamais inutilisables. Que de rayons perdus, que d'abeilles massacrées en ces jours de printemps par la négligence, le laisser-aller, le « il faudra » de nombre d'apiculteurs.

Mon cher débutant, dès que vous avez découvert une orpheline et que la température le permettra, occupez-vous de cette colonie en détresse. Ne remettez pas à demain. Si vous avez été prévoyant et disposez de nucléi, réunissez-en un. Sinon, donnez ces abeilles à l'une de vos colonies faibles. N'essayez pas de faire l'emplette d'une majesté que d'ailleurs vous ne trouveriez probablement pas à cette saison. Ce serait de l'argent perdu, car cette colonie n'arriverait pas à être prête pour la récolte. Si vous n'avez pas de colonie particulièrement faible, videz votre orpheline et mettez ses cadres en lieu sûr. Pour cela, le moyen le plus simple et le plus

expéditif consiste à transporter la colonie à quelques mètres en avant du rucher et à secouer les cadres, le soir de préférence, hors de la ruche. Les abeilles se rendront d'elles-mêmes chez les voisines où elles seront accueillies avec bienveillance.

Vers la fin du mois aussi, si votre conscience ne se sent pas très à l'aise, il sera prudent de contrôler les provisions (des bonnes colonies surtout). Mais, attention, prudence et discrétion seront de rigueur.

Attendons la 3^{me} ou 4^{me} journée chaude pour ouvrir nos colonies, laissons le groupe se desserrer, prendre de l'espace. Utilisons le moins de fumée possible, évitons d'énervier nos abeilles. En opérant sans précaution, la première visite peut avoir pour résultat l'emballage ou le pelotage de la reine. Nous verrons alors des abeilles réunies en paquet autour de la mère, cherchant à la tuer. Dans ce cas, pas de fumée car il en serait fait de notre majesté. Prenons plutôt le groupe au complet et jetons-le dans de l'eau ou si nous n'en avons pas sous la main, par terre, hors de la ruche, puis notre reine isolée, mettons-la en cage avec bouchon de candi pour que les abeilles puissent la délivrer quelques heures plus tard. Que notre première visite soit rapide, deux à trois minutes au plus, réservons pour plus tard la recherche de la reine. Ce qu'il importe avant tout de savoir, c'est s'il y a couvain et des provisions.

Donc, mon cher débutant, pendant ce long mois de mars, calmez votre impatience qui, je le sais, depuis longtemps trépigne. Attendez, avant d'entreprendre la première visite sérieuse au rucher que les belles journées soient vraiment de retour. Seules vos ruches en détresse réclament vos soins ; pour les autres, laissez-les encore tranquilles, elles vous en seront reconnaissantes et vous le diront bien, dans un magistral bruissement de joie.

Gingins, 19 février 1948.

M. Soavi.

La pastille lumineuse

Je viens de lire sur le numéro de janvier 1948 quelques réflexions de M. Charles Fleury, au sujet de ces petits disques numérotés qu'on applique sur le dos des reines pour les marquer afin de les reconnaître. M. Fleury craint que cette « pastille » puisse émettre dans la ruche, parmi les abeilles, une lueur. Si c'était le cas, certainement les abeilles pourraient en être plus ou moins dérangées. Mais les disques dont il s'agit n'émettent pas de lumière propre : ils reluisent seulement de lumière reflétée et, par conséquent dans le sombre intérieur de la ruche aucune lueur ne peut se dégager de ces pastilles.

Au contraire, lorsque l'on extrait un rayon sur lequel se trouve

la reine marquée, un éclat nous frappe vivement et la reine est par cela tout de suite repérée.

Erminio Leporati

Eleveur de reines à Casale Monf. (Italie).



Nouvelle orientation de lutte contre la loque européenne

Le Dr prof. R. Burri, de l'institut fédéral du Liebefeld, qui a fêté, comme je vous le signalai l'année dernière, son 80^{me} anniversaire, a puissamment contribué, par ses études sur la loque européenne, à la connaissance de cette maladie si pernicieuse pour nos ruchers.

Au cours de ses travaux, le prof. Burri a constaté que les œufs fraîchement pondus et les larves encore nourries à la gelée royale, étaient exempts de bactéries, par contre le changement de nourriture, miel-pollen, entraîne leur apparition dans l'intestin des larves. Ces bactéries désignées par M. Burri par un X et l'ensemble de ses formes par le cycle X s'apparentent aux bactéries découvertes par G. F. White, en 1912, dans le couvain aigre (forme de loque européenne).

Les bactéries X qui pullulent dans l'intestin de la larve ronde disparaissent lorsque la larve s'allonge parce que l'intestin, jusqu'alors clos, s'ouvre et son contenu peut alors passer à l'extérieur. Les nymphes et les jeunes abeilles sont donc exemptes de ces bactéries mais pas pour longtemps car leur réinfection ne tarde pas à se produire si bien que toutes les abeilles finissent par avoir leur intestin encombré par cette flore microbienne X.

Un examen d'abeilles entières a permis au prof. Burri de découvrir des bactéries X sur leurs pattes, leur tête et dans leur jabot. La source d'infection des abeilles serait le pollen des fleurs visitées par les abeilles. Les bactéries X y seraient apportées par les butineuses elles-mêmes et s'y multiplieraient. L'examen microscopiques des pelottes de pollen apportées à la ruche montre la présence de bactéries X. On constate dans le pollen emmagasiné depuis quelque temps que le nombre des germes est très faible voire même inexistant. Il faut donc admettre que le pollen doit

contenir des substances bactéricides puissantes qui apparaissent seulement après la mort de celui-ci.

La source d'infection des abeilles doit être recherchée dans la colonie elle-même. Il y a entre abeilles et bactéries X une vie en commun ou symbiose. Les deux partenaires tirent profit l'un de l'autre. Les bactéries X créatrices d'acides pourraient rendre service à l'abeilles en éliminant de leur intestin les microorganismes de la pourriture, de leur côté les abeilles leur fourniraient le gîte et le couvert ! Il y aurait donc une sorte de gentleman agreement entre les deux organismes *par l'équilibre des forces d'agression et de défense*. Si cet équilibre vient à se rompre en faveur des forces agressives c'est la mort de la larve dans l'intestin de laquelle on trouvera une quantité énorme de bactéries X.

M. Bouchardeau, dans la *Revue française d'apiculture*, pense que l'on pourrait utilement comparer les bactéries X de M. le prof. Burri aux bacilles lactiques qui vivent dans l'intestin de l'homme et qui régissent, en grande partie, l'acidité ou pH du contenu intestinal. Pour lui, il y aurait lieu d'étudier le pH des larves saines et malades afin de déterminer si la mortalité provoquée par la loque européenne ne serait pas due à un *excès d'acidité* du contenu intestinal. Dans ce cas, il serait simple de combattre cet excès en donnant aux abeilles du sirop de sucre additionné d'une substance neutralisante telle que le bicarbonate de soude.

L'hivernage des abeilles sans air

Le prof. Dr Schiller, de Vienne, a trouvé que d'empêcher l'air d'entrer dans une ruche n'est pas nuisible aux abeilles, bien au contraire. Il a constaté une diminution notable de la consommation hivernale (1,5 kg. seulement) au lieu de 5 à 6 kg. ; de plus les abeilles hivernées dans ces conditions sont plus saines et travaillent avec plus d'entrain que les autres. Sous toute réserve !...

(*Das kleine Volksblatt Wien.*)

Miels médicamenteux

M. A. Guillaume, de la Faculté de pharmacie de Strasbourg pose, dans *l'Apiculteur*, la question : Peut-on faire fabriquer par les abeilles des miels médicamenteux ?

Rappelant les expériences faites en 1944 par le Dr Moreaux qui parvint à recueillir dans le jabot d'une cinquantaine d'abeilles venant de butiner sur les fleurs de *digitalis purpurea* environ 50 mgr. de nectar pur de digitale dont il étudia l'action sur le cœur de petits animaux, action qui se révéla identique à celle de la teinture de digitale, M. Guillaume estime que cette question des abeilles et des plantes médicinales devrait être reprise en grand par des chercheurs, car il y a peut être là une source de

médicaments nouveaux à mettre au point : *les miels thérapeutiques*.

Nous avons signalé dans les « Echos » de mars 1947 que des savants soviétiques se sont occupés de cette question et qu'ils sont parvenus à produire toute une gamme de miels thérapeutiques extrêmement efficaces.

Des abeilles qui ne piqueraient pas !

Des apiculteurs canadiens auraient réussi par le croisement de l'abeille italienne avec la carniolienne à obtenir une race hybride qui ne piquerait pas.

Cette nouvelle laissera sceptiques bon nombre d'apiculteurs car chacun sait que le croisement de l'italienne avec une race de couleur foncée donne des abeilles particulièrement... piquantes !

P. Zimmermann.

Le miel

(du soleil en boccoux)

Le mot Hatha (Yoga) veut dire : Force, énergie ; et cela explique le caractère tout particulier du Hatha-Yoga ! c'est une méthode, à la fois traditionnelle, rationnelle et expérimentale qui régleme l'économie et l'emploi des forces dont l'homme dispose, consciemment ou inconsciemment, depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

Le mot « Yoga » veut dire : Union. Son équivalent dans la langue française est le mot « joug ». Le joug unit la tête de deux bœufs et à la fois les animaux et leur attelage.

La doctrine du Yoga a donc pour but d'unir, et elle se divise en autant de Yogas particuliers qu'il y a de choses avec lesquelles on peut désirer s'unir.

Le Yoga-royal se propose d'unir la personne humaine avec l'absolu ou le Divin.

Le Hatha-Yoga se limite au plan de la nature physique : il poursuit un double objet : l'union harmonieuse de nos fonctions physiologiques et des organes qui y correspondent, et l'union harmonieuse de notre vie physiologique dans le milieu naturel qui nous entoure.

Lorsque cette double union est réalisée, c'est la jeunesse, c'est la santé, c'est la vie. Lorsqu'il y a désaccord, dissonance, c'est la maladie, la décrépitude et finalement la mort.

Il s'en suit que le principe fondamental du Hatha-Yoga peut s'exprimer ainsi : « Pour conserver la force, la jeunesse et la santé, pour reculer au-delà des limites habituelles la vieillesse et la mort, il suffit de vivre conformément à la Nature et en union avec la nature. »

Nous lisons dans le chapitre « Lumière et chaleur » : Dans nos

pays l'aliment gras le plus riche en lumière est le beurre et c'est pourquoi les populations du nord de l'Europe en font une beaucoup plus large consommation que les populations méridionales ».

Mais l'aliment lumineux par excellence, c'est le miel. Il ne faut pas oublier que le miel est l'aliment des abeilles pendant l'hiver et l'aliment exclusif des larves, dans l'obscurité complète des ruches naturelles ou artificielles. Aussi le miel contient-il toute la lumière nécessaire à la vie animale. Celui dont sont nourries les larves qui doivent donner les mâles et les femelles est plus riche en lumière que celui réservé aux ouvrières et une proportion plus grande de lumière positive produit les mâles, tandis qu'une proportion plus grande de lumière négative produit des femelles.

Le sucre naturel de fruits contient aussi beaucoup de lumière, de même que ceux de certaines racines, comme la betterave, la carotte, etc. Mais le sucre qui vient sur nos tables en a été entièrement dépouillé par les traitements chimiques qu'il a subis.

Puisque les conditions de notre vie dans les villes d'Occident nous refusent l'absorption directe de la dose de lumière qui nous est nécessaire, faisons comme les larves des abeilles : compensons cette insuffisance par l'absorption indirecte ; les indications données plus haut sont, je l'espère, suffisantes pour que chacun puisse y recourir selon ses goûts personnels.

(Tiré du Hatha-Yoga ou L'art de vivre selon l'Inde mystérieuse.)

Pesées des ruches sur bascules du 11 décembre 1947 au 10 janvier 1948

Morges, altitude 378 m., diminution 950 gr. — Chêne-Bourg, Genève, alt. 390 m., dim. 1100 gr. — Genève I, alt. 391 m., dim. 850 gr. — Porrentruy, alt. 425 m., dim. 450 gr. — Bex I, alt. 430 m., dim. 800 gr. — Delémont, alt. 440 m., dim. 500, 500, 800 gr. — Territet, alt. 474 m., dim. 700 gr. — Wavre (N), alt. 475 m., dim. 500 gr. — Marnand, alt. 481 m., dim. 500 gr. — Senarclens, alt. 586 m., dim. 500 gr. — Cressier (N), alt. 600 m. — Vuarrenge, alt. 650 m., dim. 850 gr. — Rue, alt. 650 m., dim. 600 gr. — Dombresson, alt. 743 m., dim. 700 gr. — Chézard, alt. 768 m., dim. 900 gr. — La Valsainte, alt. 1017 m., dim. 850 gr. — Ste-Croix, alt. 1090 m., dim. 1250 gr. — La Ferrière, alt. 1080 m., dim. 550 gr. — L'Etivaz, alt. 1144 m., dim. 400 gr. — Les Caudrey s/ Le Sepey, alt. 1150 m., dim. 400 gr.

Stations d'observations

Cointrin-Genève, alt. 391 m., dim. 800 gr., température minima 3, maxima 14 degrés. L'hydrographe a oscillé entre 65 et 105 %. Le baromètre entre 650 et 725 mm. Gg. — Marcelin/Morges, alt.

398 m., dim. 1250 gr. — Ecole normale, Delémont, alt. 440 m., dim. 400 gr., température minima 4, maxima 15 degrés. Pression barométrique 714 à 732 mm. — Cernier, alt. 638 m., dim. 500 gr., température minima 3,9, maxima 6,4 degrés. 19 jours avec pluie et neige, total 236,7 mm.

Communications des stations

Morges. Durant cette période, il est tombé en pluie et neige, 170 mm. 6 journées avec soleil et quelques sorties d'abeilles. — Chézard. Belle sortie des abeilles le 4 janvier. Très peu de mortalité.

Delémont, janvier 1948.

J. Walther.

Pesées des ruches sur bascules du 11 janvier au 10 février

Chêne-Bourg, altitude 390 m., diminution 2200 gr. — Genève, alt. 391 m., dim. 2000 gr. — Bex I, alt. 430 m., dim. 900 gr. — Bex II, alt. 430 m., dim. 1350 gr. — Delémont, alt. 440 m., dim. 700, 1100 et 1200 gr. — Territet, alt. 474 m., dim. 1400 gr. — Wavre (N.), alt. 475 m., dim. 1150 gr. — Marnand, alt. 481 m., dim. 1600 gr. — Senarclens, alt. 586 m., dim. 600 gr. — Cressier (N.), alt. 600 m., dim. 1175 gr. — Vuarrenge, alt. 650 m., dim. 1050 gr. — Rue, alt. 650 m., dim. 1200 gr. — Dombresson, alt. 743 m., dim. 1000 gr. — Chézard, alt. 760 m., dim. 500 gr. — La Valsainte, alt. 1017 m., dim. 1050 gr. — La Ferrière, alt. 1080 m., dim. 650 gr. — Ste-Croix, alt. 1090 m., dim. 1300 gr. — L'Etivaz, alt. 1144 m., dim. 1200 gr. — Morges, alt. 380 m., dim. 1750 gr., pluie 124 mm. Par belles journées, nombreux apports de pollen.

Stations d'observations

Cointrin-Genève, altitude 391 m., diminution 1200 gr. Température minimum 2, maximum 14 degrés. L'hydrographe a oscillé entre 60 et 102 %. Le baromètre entre 620 et 730 mm. Hg. — Marcelin/Morges, alt. 398 m., dim. 1250 gr. — Ecole Normale Delémont, alt. 440 m., dim. 1500 gr. Température minimum 1, maximum 17 degrés. Pression barométrique 708 à 736 mm. — Châteauneuf, alt. 510 m., dim. 1300 gr. Température minimum 4, maximum 14 degrés. — Cernier (N.), alt. 825 m., dim. 200 gr. Température minimum -4, maximum 7,8 degrés. 13 jours avec précipitations, 137,5 mm.

Communications des stations

Bex I. beaux apports de pollen tous les jours de sortie. — *Vuarrenge.* Belles sorties avec apports de pollen. Tout est normal. — *Rue.* Apports de pollen dès le 3 février. — Chézard. Traité

au remède Frow du 31 janvier au 10 février. Belles sorties, pas de trace de maladie jusqu'à ce jour. — *Ste-Croix*. Hivernage normal. — *Cointrin-Genève*. Chaque semaine il est tombé une pluie abondante et persistante. Les 23 et 24 janvier, forte chute de neige mouillée, 35 cm. Celle-ci a causé beaucoup de dégâts aux arbres fruitiers.

Delémont, février.

J. Walther.

Description de la ruche D.-T. L. Mages

Voici les avantages de cette ruche qui peut être construite aussi aux mesures de la D.-B. :

1. Aération bien comprise et réglable en tout temps.
2. Impropolisation complète des cadres du corps de ruche.
3. Plus de cellules de mâles dans les cadres à couvain.
4. Plus de cadres moisés.
5. Nettoyage automatique du fond, plus nécessaire de toucher à la ruche une fois mise de niveau.
6. Multiples possibilités : plan Demarée, blocage du couvain, superposition de plusieurs corps de ruches en vue de formation de gratte-ciel, intercalation de hausses, etc.
7. Toutes les parties de cette ruche sont interchangeables.
8. Limitation de l'élevage de mâles en supprimant les petits rayons qui sont construits sous les traverses du bas des cadres, place à disposition des cirières.
9. Aucune opération à faire lors d'un transport quelconque, il suffit de rabattre la planche de vol et la ruche est prête à être chargée, grande économie de temps et de matériel.
10. Cette ruche permet de visiter les cadres sans outil, place largement suffisante pour la sortie des cadres lors des visites, tous les cadres peuvent se glisser à gauche et à droite de celui que l'on veut visiter, etc.
11. Suppression, pour ainsi dire totale, de l'essaimage (2 % max.).
12. Hivernage parfait.

Cette ruche en service depuis sept ans chez plusieurs apiculteurs, a donné des résultats des plus encourageants.

La construction est libre.

L. Mages, 1. av. Dôle, Lausanne.

Abeilles „dirigées“

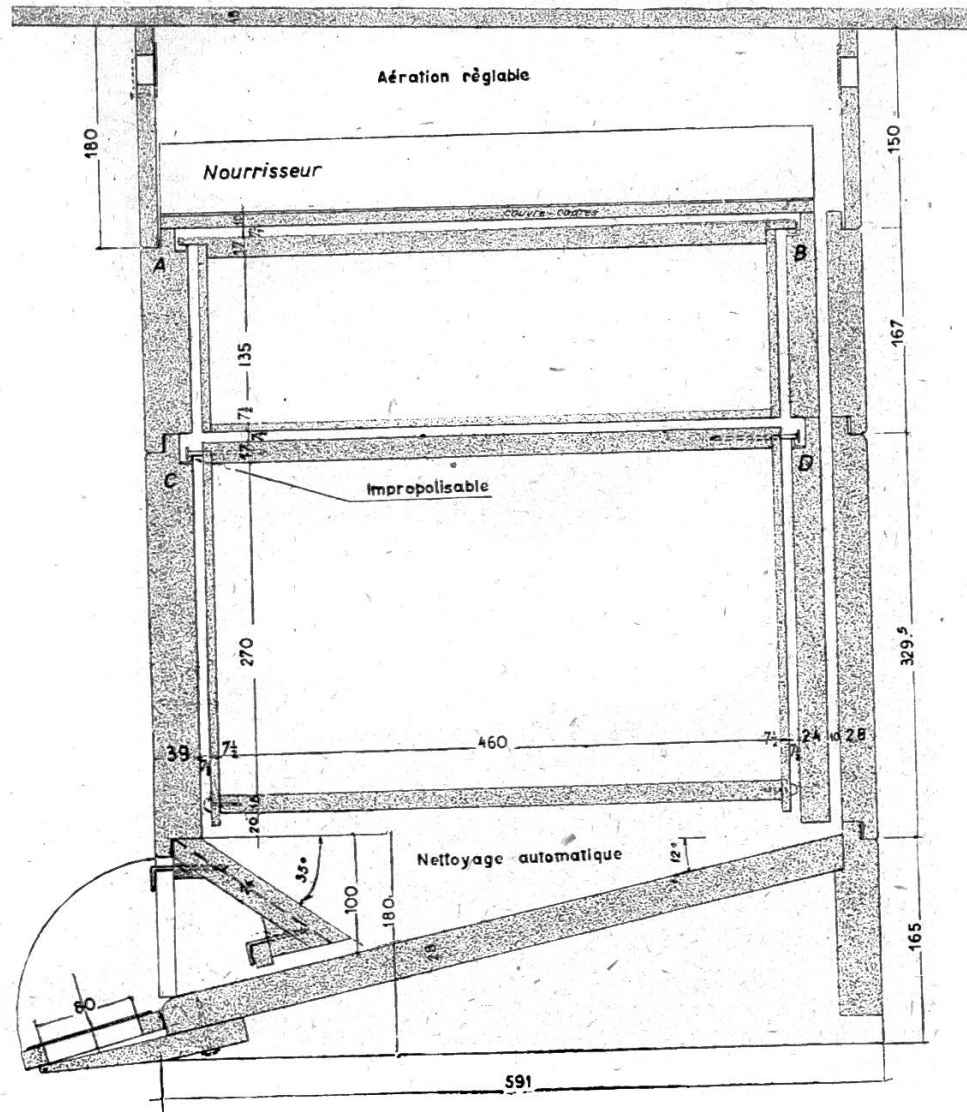
Rentré d'Autriche, j'en rapporte un livre venant de paraître, de K. v. Frisch, actuellement professeur à l'Université de Graz, qui examine les possibilités de diriger les abeilles vers les champs mellifères et l'usage que peuvent faire de ce phénomène tant l'agriculteur que l'apiculteur.

Il n'est pas possible de résumer ici cet ouvrage de près de 200 pages¹; certaines découvertes publiées dans sa première partie ont d'ailleurs déjà été communiquées par les excellents articles sur le langage des abeilles de Louis Rithner et de R. Matthey, dans les *Bulletins* de janvier 1947 et de décembre 1947 - janvier

¹ *K. v. Frisch* : « Duftgelenkte Bienen im Dienst der Landwirtschaft und Inkerei ». Wien, Springer-Verlag 1947.

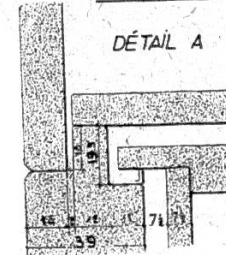
RUCHE D. T.-Louis MAGES.

COUPE Ech. 1:2.5



PAROIS AVANT

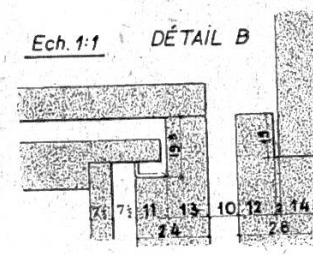
DÉTAIL A



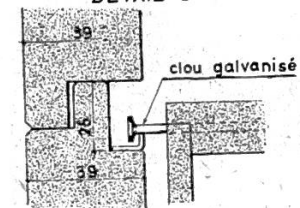
PAROIS ARRIÈRE

Ech. 1:1

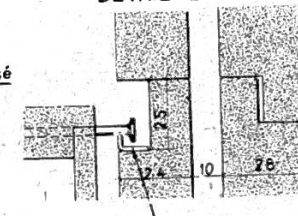
DÉTAIL B



DÉTAIL C

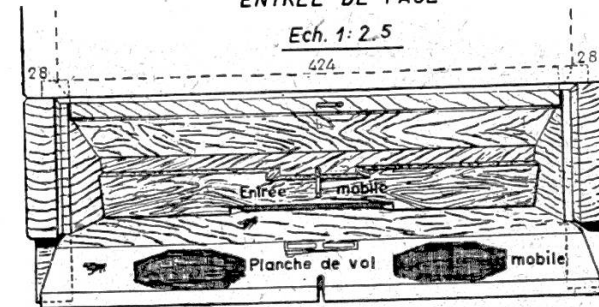


DÉTAIL D



ENTRÉE DE FACE

Ech. 1:2.5



1948. Voici les conclusions auxquelles arrive la deuxième partie du livre consacrée à l'utilité et à la possibilité de « diriger » les abeilles. Frisch constate, par exemple, que le gros de l'essaim ne suit parfois qu'avec grand retard l'avant-garde et que, d'autre part, les abeilles « dirigées » commencent leur travail plus tôt, sortant aussi par un temps peu favorable. Les abeilles peuvent être attirées vers des champs déterminés, soit en les nourrissant de fleurs fraîches de ce champ, soit en préparant une infusion de ces fleurs. Il divise les fleurs en trois groupes : un premier groupe comprend celles dont le parfum de l'infusion correspond à celui des fleurs fraîches (le trèfle blanc, par ex.) ; un deuxième dont le parfum n'est que ressemblant en infusion (le colza, par ex.) et enfin le dernier groupe ne produisant pas d'infusion utile (telle que la fleur de framboisier). Des essais avec différentes méthodes de nourrissage sont décrits et d'intéressantes statistiques sur le nombre de vols vers les différentes espèces de fleurs sont données ainsi que des comparaisons sur les danses des abeilles dans différentes conditions.

Frisch est cependant très prudent dans ses conclusions ; bien que convaincu de la grande importance pratique que peut avoir la possibilité de diriger les abeilles, il montre que ce n'est que sur la base d'une longue série d'essais concluants, auxquels il nous convie, qu'il sera possible d'affirmer si par exemple on peut réellement augmenter sa récolte en dirigeant les abeilles vers des fleurs qui exercent aussi sans cela une grande attraction. Dans une troisième partie de son livre, il rassemble les résultats des expériences faites avec des abeilles dirigées vers différentes espèces de fleurs tant par rapport à l'utilité pour l'apiculture qu'en vue d'une amélioration des récoltes de l'agriculteur ; tandis que l'amélioration des récoltes en colza, par exemple, n'atteint pour certains champs vers lesquels on dirige les abeilles que 10 à 20 % au maximum, on a pu constater parfois une augmentation du rendement des abeilles, qui variait d'ailleurs fortement, allant jusqu'à 40 % et même au-delà. Une bibliographie détaillée nous montre de nombreuses études récentes parues sur ce sujet, notamment aussi des essais nouveaux faits en U. R. S. S. pour arriver à une application pratique des phénomènes décrits, complète ce livre suggestif.

Dr A. C. Breycha Vauthier (Genève).

NOUVELLES DES SECTIONS

Fédération jurassienne des sociétés d'apiculture

M. E. Meyrat, qui fut le fidèle et dévoué caissier de notre association pendant plus d'un quart de siècle, s'est vu dans l'obligation de résilier ses fonctions pour cause de santé. Le comité a confié la succession à M. Léon Mouche, à La Ferrière. Le nouveau compte de chèques porte le numéro IV b 1398. Nous prions nos membres d'en prendre note et de payer leurs

primes d'assurance contre les maladies par bulletin de versement, ceci dans leur propre intérêt. Ils s'éviteront des frais de remboursement et faciliteront la tâche du caissier. Nous ne voulons pas laisser passer l'occasion sans adresser à M. Meyrat nos remerciements sincères avec nos vœux de bon rétablissement.

Le comité.

Section de Morges

Assemblée générale le dimanche 7 mars 1948, à 14 h. 30, à Morges, Hôtel de la Couronne.

Ordre du jour : a) Séance administrative ; b) *Conférence :* « Reproduction et hérédité chez l'abeille », par M. le Dr Zimmermann. *Le comité.*

Société d'apiculture de Lausanne

La Société d'apiculture de Lausanne a tenu son assemblée générale annuelle le dimanche 18 janvier à l'Ecole normale. Ces séances sont toujours très suivies, parce que très intéressantes et très instructives, fait que constate M. Aug. Grandchamp, président, qui salue spécialement les dames toujours nombreuses, M. Valet, inspecteur cantonal des ruchers, M. Soavi, président de la Fédération vaudoise, deux membres du comité de la Romande, et M. le Dr Nater, d'Yvonand, qui sera le conférencier de la journée. Il présente aussi des vœux de complet rétablissement à M. Ch. Jaquier, membre du comité dont l'état de santé a nécessité une intervention chirurgicale, ainsi qu'aux membres retenus à domicile pour cause de maladie.

La partie administrative de la manifestation se déroule suivant la tradition : lecture du procès-verbal, rapports du président, du caissier, des vérificateurs de comptes. Tous sont admis à l'unanimité avec remerciements à leurs auteurs, et une mention spéciale au rapport de M. Grandchamp, chroniqueur élégant et avisé. Puis il est procédé à la réélection du comité, qui reste sans changement, et à la désignation des délégués à la Fédération vaudoise et à la Société romande d'apiculture.

L'effectif de la section est de 338 membres ; il y a eu 24 admissions et 15 démissions ; 7 excellents sociétaires sont décédés et l'assemblée, debout, honore leur mémoire par une minute de silence. Un cours pratique pour jeunes apiculteurs a réuni en plusieurs leçons 16 participants, et dans huit séances, dites amicales, de nombreux sujets apicoles d'actualité ont été présentés et discutés. La récolte de miel en 1947 a été compromise par la sécheresse persistante ; la floraison a été très courte, et en plein été, il a fallu secourir nombre de colonies par un appoint de sirop de sucre. L'année apicole a trompé l'espérance des possesseurs d'abeilles, comme elle a été décevante au point de vue politique ; où sont les hommes de bonne volonté, animés de cet esprit de pardon, de tolérance, qui donneront enfin la paix à l'humanité inquiète et troublée.

Les comptes de 1947 laissent un déficit de fr. 27.— et l'actif de la section est ramené à fr. 5611.46 au 31 décembre. Comme dans toute association, les dépenses suivent un cours ascendant que les recettes ont peine à suivre. Une souscription faite en faveur des sinistrés de la Moselle recueille fr. 113.— ; elle est arrondie à fr. 150.— par un versement de la section.

Bien que la souscription de sucre de juillet 17,00 kg.) n'ait pas été une « affaire », elle sera renouvelée en 1948 ; elle rend service aux sociétaires.

L'animateur de la deuxième partie de la séance fut le Dr Nater, qui parla du venin des abeilles, au point de vue thérapeutique et du comportement de l'individu après une ou plusieurs piqûres d'abeilles. La piqûre est toujours douloureuse et provoque une enflure plus ou moins visible, avec troubles cardiaques et nerveux, variant suivant l'état de sensibilisation des victimes. Si l'apiculteur est peu à peu immunisé et insensible à l'effet du venin, il n'en est pas de même pour les débutants et les hypersensibles chez qui une piqûre d'abeille peut provoquer un accident grave. Nous ne pou-

vons pas entrer dans tous les détails de ce substantiel exposé (le *Bulletin* en a déjà publié des résumés) où les connaissances scientifiques du conférencier s'allient à l'art du praticien. Les apiculteurs de la section de Lausanne remercient particulièrement M. le Dr Nater pour l'amabilité et la science avec lesquelles il a répondu aux différentes questions qui lui furent posées, et ils s'empresseront de mettre en pratique ses judicieux conseils.

A. C.

*

La prochaine réunion amicale aura lieu le *mercredi 10 mars*, à 20 h. 15, à la Cloche, rue Pichard 20.

Sujet : *Etendue des champs de récolte.*

Le comité.

Société d'apiculture du Jura-Nord

Le comité de section a tenu sa séance de fin d'année à Delémont, le 20 décembre dernier. M. Walther, membre du comité de la Romande, nous honorait de sa présence.

L'activité des divers organes de notre société pendant l'année écoulée a été passée en revue et a fait l'objet d'une discussion intéressante. Les rapports du président, du caissier et de l'inspecteur ont notamment été approuvés.

L'effectif de la section est en légère hausse et s'élève actuellement à 280 membres actifs. Nous espérons que malgré les mauvaises années mellifères et la levée du rationnement du sucre, le nombre des sociétaires pourra se maintenir, voire augmenter encore.

La carte-réponse envoyée par le secrétaire-caissier : M. Paul Schaller, Vicques, pour connaître la date d'entrée (année) dans la section ou une section de la Romande, n'a pas eu tout le succès escompté. Nous insistons pour que les membres qui ont négligé ou oublié de répondre, le fassent sans retard afin que le fichier de la section puisse être mis à jour.

Trois vétérans recevront en 1948 le gobelet-souvenir de la Romande pour leur 35 années d'activité dans la S. A. R., ce sont : MM. Etique Joseph, maître d'apiculture, Courroux ; Fährndrich Joseph, Vicques ; et Willemin Joseph, receveur communal, Sauley.

Ces vétérans que nous félicitons sincèrement seront invités à assister à l'assemblée de la Romande qui se tiendra à Lausanne, le 13 mars prochain, pour y recevoir des mains de notre président central, M. l'abbé Gapany, la récompense bien méritée.

Il ressort du rapport de M. Læderach, inspecteur, que la lutte contre les diverses maladies des abeilles devra reprendre et s'intensifier en 1948. Tous les apiculteurs de notre section sont instamment invités à soutenir le comité dans sa tâche délicate et à signaler à l'inspecteur les cas suspects. Il faut envoyer au Liebfeld les abeilles « traînantes », les abeilles mortes des colonies douteuses. Une visite générale des ruches est envisagée pour dépister les colonies malades.

L'assemblée du printemps 1948 sera convoquée après celle des délégués de la Romande, le comité fera le nécessaire pour qu'elle obtienne le même succès que celles des années précédentes.

Louis Gassmann, prés.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 8 mars 1948, à 20 h. 30 précises, au local : Rue de Cornavin 4.

Sujet : « Reproduction et hérédité chez l'abeille », avec projections, par M. le Dr Zimmermann.

Société d'apiculture du Val-de-Ruz

Pour nos membres qui n'ont pas encore payé leur quote-part de fr. 1.— pour les frais du Centenaire neuchâtelois, voudrions le faire au plus vite à notre compte de chèques IV 2479. D'avance merci.

Le caissier.

Pour les propriétaires de plus de 10 colonies, n'oubliez pas la surprime d'assurance (voir le *Bulletin* de février, page 42).

Nous rappelons l'article 33 de la loi fédérale sur les maladies épi-zootiques. Tout apiculteur doit déclarer immédiatement chaque colonie perdue à l'inspecteur régional, ou faire analyser les abeilles et les rayons par l'ins-titut bactériologique du Liebefeld.

Le comité.

LA PUBLICITÉ dans le « Bulletin de la Société romande d'apiculture » porte et rapporte beaucoup.

A VENDRE cinq nucléi

avec reines marquées 1947, sur 4 ou 6 cadres D.-B. — S'adresser chez *Ju-les Fischer*, 17, Chemin Palin, Pully.

Remède contre l'acariose

Papier soufré à mettre dans l'enfu-moir. Préparé selon les indications du Liebefeld. Le rouleau 75 ct., la dou-zaine fr. 7.—. *G. SCHWAB*, Bienen-züchter & Chem. Produkte, *Watten-wil* b. Thun. Tel. 5 00 49.

A vendre *CHALET-RUCHER* pou-vant contenir une douzaine de colô-nies, éventuellement avec 9 ruches pavillons vides ; échangerait aussi avec des colonies habitées. Photo à disposition.

Ernest Rætz, Fleurier.

Je vous fournis: *RUCHETTES* d'é-levage, pièce fr. 8.50 et des *CAGES* à introduire pour reines (système *Kren-bühl*), pièce fr. 2.20, port en plus.

B. Zumstein, Vignettaz 62, Fri-bourg.

Vente de

6-10 colonies

saines, logées dans D.-T., avec haus-ses bâties, complètes.

S'adresser à *Bovard Maximien*, apiculteur, Val d'Illiez (Valais).

A vendre après décès,

quatre colonies

saines, Dadant-Type et extracteur.

S'adresser : *Golaz, Valavran-Belle-rue* (Genève). Tél. 8 40 87.

Microscope

fourni par la Société romande d'a-piculture, à vendre faute d'emploi, fr. 300.—, chez *A. Courvoisier*, à Trélex sur Nyon.

SAUVAGEONS. — Cognassiers et poiriers, ainsi que poiriers, pom-miers, pruniers greffés, toutes varié-tés et porte-greffes, superbes sujets, à vendre ou év. échanger contre co-lonies ou nucléi D.-B. - *Bertuchod Célien*, pépinière, Saillon (Valais).

APICULTEURS! Pour vos ruches tous systèmes, D.-B. et D.-T., etc., ainsi que cadres, coussins-nourris-seurs, articles en bois et ruchers-pa-villons, adressez-vous au construc-teur-apiculteur *Maurice Deleury, Gi-mel* (Vd). Médaille d'argent 1944.

Candi mellifère Baillod

Nourrissement stimulant par excellence pour le printemps

Apiculteurs! N'attendez pas le der-nier moment pour faire vos comman-des de candi. Préparez vos colonies à la récolte dès les premiers beaux jours. Sa qualité fait le délice des abeilles. Prix par kg. fr. 2.60, contre remise de coupons sucre correspon-dant. Blocs ronds de 9 cm. et pla-ques de 28/10/2 cm. Envoi contre remboursement.

Th. Baillod, 173, Numa-Droz, La Chaux-de-Fonds.

Lavandins

forts pieds, à 75 ct., très mellifères, sont expédiés par *Jules Fischer*, api-culteur, 17, Chemin Palin, Pully.

Vente d'un rucher

Je vendrai au comptant, par voie d'enchères publiques, le samedi 3 avril 1948, à 2 h. de l'après-midi, la vingtaine de ruches Dadant-Blatt (la plupart doubles) que je possède dans le domaine de l'hoirie Parel, à trois ou quatre minutes du Café des Endroits, aux Eplatures, près La Chaux-de-Fonds.

P.-S. Il sera vendu aussi une grande baraque transportable, un grand extracteur Paintard, une marinite à fondre la cire Dünnerberger, une balance pour ruches, des caisses à cadres, du matériel d'élevage, des cadres bâtis, etc., etc.

William Stauffer, 14, Eplatures grises, La Chaux-de-Fonds.

Vente d'un rucher

A vendre un grand rucher de 28 ruches avec 10 bonnes colonies saines, ainsi que des outils et extracteurs, quelques kilogrammes de feuilles gaufrées, cadres de hausses bâtis et nourrisseurs. Le rucher se trouve au bord du Doubs, à la Vauchotte près de Goumois.

Marc Vuilleumier, Paix 6, Tramelan. Tél. 9 33 12.

A VENDRE

deux ruches

PAINTARD

sur pieds, à vestibule et plateau mobile; 2 ruchettes dans abri; 1 ruchette élevage ou pour production de sections, à 4 entrées. Le tout avec fortes colonies. Hausses à cadres et à sections; caisse à rayons, cadres et petit matériel.

V. Golaz, Le Besso, à Versoix.

OIRE GAUFRÉE (1^{re} qualité)

garantie 100% d'abeilles. — Fabr. par gaufrier, à grandes cellules et cellules normales. Nombre de cellules pour couvain: 560, 620, 640, 700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour hausse (sections): 660, 820, à feuilles minces. Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons. Prospectus sur demande.

J. HÄNI, SENNIS GÄHWIL (ST-GALL)

A partir du début de mai, j'offre :

colonies

sur 4, 5, 6 cadres

reines

essaïms

le tout sélectionné sur mes 60 colonies. Médailles d'or 1947.

Ad. PHILIPPOZ, apiculteur
Agent (Valais)

LIBRAIRIE APICOLE. — *Perret-Maisonnette*, L'apiculture intensive et l'élevage des reines. *Caillas*, Le rucher de rapport. Les produits de la ruche. *Alphandéry*, Un rucher naît. J'apprends l'apiculture. *Dugat*, La ruche gratte-ciel à plusieurs reines. *Tourmanoff*, Les maladies des abeilles. *Angelloz-Nicoud et Aimé*, Les maladies des abeilles. *Bertrand*, La conduite du rucher. *de Layens et Bonnier*, Cours complet d'apiculture. *Husson*, Précis d'introduction des reines. — En vente chez *Alexandre Rithner*, Monthey (Valais).

GRAND CHOIX

d'arbres fruitiers

tiges et nains, dans les meilleurs variétés, greffés sur porte-greffes sélectionnés. Spécialités pour cultures fruitières.

Rosiers, plantes pour haies, etc. (plantes garanties saines).

PÉPINIÈRE F. THEINTZ

Tél. (021) 7 80 33 AUBONNE.

ÉTABLISSEMENT D'APICULTURE

Charles BIGLER

MARTHERENGES

Téléphone 9 56 80 (sur Moudon)

Ruches D.-B. neuves et complètes, la pièce fr. 76.—, cadres non montés le cent fr. 35.—. Colonies D.-B. logées dans ruches neuves, fr. 200.—. Colonies sur cadres D.-B. dep. fr. 100.—.